



Mme Boivin nous donne ensuite le bilan des mauvaises créances. Ce dernier mois, on compte 36 retards, ce sont surtout des oublis et quelques problèmes financiers. On discute également du mode d'inscription aux journées pédagogiques pour l'an prochain, la méthode d'inscription à l'avance apporte certaines contraintes, beaucoup de changements ou les parents ne se souviennent plus s'ils ont inscrit l'enfant ou non. Il faudrait trouver une méthode mitoyenne peut être par courriel, Mme Boivin est à vérifier à savoir si la signature sur papier est essentielle ou que ce serait acceptable par courriel. Mme Julie Lepage propose d'utiliser un outil de sondage.

## 5. Sondage de satisfaction et sondage du type de service aux dîneurs pour approbation

M. Éric Lemieux nous présente le sondage qui sera envoyé aux parents. Le conseil des commissaires est à décider du montant minimum pour les dîneurs. Le sondage sera envoyé par courriel afin de favoriser un meilleur taux de participation. Sondage de satisfaction : on regarde aussi pour un modèle électronique, il nous sera présenté à la prochaine séance soit le 11 mars prochain.

CÉ 13-14-19

Marie-Noëlle Roy approuve le sondage de satisfaction et le sondage du type de service du service aux dîneurs.

6. M. Éric Lemieux nous explique les grandes lignes de la politique d'inscription ; explique la politique de volontariat lorsqu'il y a trop d'élèves dans un niveau. Également, les distances de marche et d'accessibilité au transport au-delà de 1600 mètres au primaire et 800 mètres au préscolaire. Afin de préserver l'équité, la fratrie n'est pas le premier critère. Les inscriptions sont du 3 au 14 février, les inscriptions tardives peuvent avoir comme résultat : un déplacement d'un élève en cas de surplus.

## 7. Parole au directeur

### a) Service d'ergothérapie

Il y aura un montant de libéré pour les services d'orthophonie et d'ergothérapie. L'information sera envoyé aux parents d'enfants ciblés pour de l'ergothérapie ainsi que ceux ciblés par le service d'orthophonie.

### b) Salon du livre

Un salon du livre en collaboration avec M. Alexandre Bergeron de la Librairie Larico sera tenu le 31 mars. Il y aura 2 auteurs qui viendront à l'école afin de faire vivre un atelier de lecture en classe. Un rallye lecture sera également organisé.

### c) Les rendez-vous de février

Suite aux résultats du sondage auprès des conseils d'établissements l'année dernière et afin de retenir le plus d'élèves dans nos écoles, la CSP veut réviser son offre de projets particuliers au secondaire. Les consultations concernant cette démarche auront lieu les 17, 18 et 19 février prochains, afin de permettre à tous de participer et de donner son opinion. Pour Chambly, la rencontre aura lieu le 17 février à St-Bruno.

### d) Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire sera envoyé aux membres du conseil au courant de la semaine.

**e) Journée contre l'intimidation**

Le 26 février prochain est désigné « Journée contre l'intimidation » pour l'occasion les enfants porteront du rose.

**f) Saint-Valentin**

Pour cette occasion spéciale les enfants pourront apporter des bonbons.

**g) Activité reconnaissance**

Dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire, Mme Hélène Poissant, commissaire, viendra remettre une reconnaissance à deux élèves de l'école.

**h) Souper Spaghetti**

L'organisation va bon train, il y aura plusieurs prix de présence, le premier service devrait être vers 17:00 pour se terminer vers 18:30, il y aura vente de vin sur place. Il y aura également des prestations d'élèves.

**i) Activité parascolaire**

Il y a eu un retour sur l'activité Sciences en folie, concernant l'encadrement et le contenu. Il devrait avoir un réajustement. Il y a également certaines activités qui ont dû être déplacées au calendrier à cause du manque d'espace.

**j) Information relative à la pédagogie**

Étant donné que la résolution de problème est historiquement très exigeante pour les élèves, l'équipe école élabore présentement un référentiel commun pour les élèves de la première à la 6<sup>e</sup> année. De plus, un arrimage des stratégies d'enseignement s'effectuent entre les niveaux d'un même cycle.

**k) Choix du bénévole de l'année**

La personne bénévole désignée est Mme Annie Fortin, qui aide depuis plusieurs années à la bibliothèque et également aux campagnes de financement.

CÉ 13-14-20

Marie-Noëlle Roy approuve le choix de Mme Annie Fortin comme bénévole de l'année.

**8. Besoin de l'école en biens et services**

Il y aura consultation du conseil d'établissement à cet effet, retour à la séance de mars.

**9. Critères de sélection d'un directeur**

Reporté ultérieurement.

**10. Parole au représentant du comité de parents**

Mme Julie Lepage fait un rappel sur les consultations de février et nous partage l'information du dernier comité. Elle partage aussi un article sur les méthodes d'apprentissage de l'écriture. Le lien pourra nous être envoyé par courriel.

**11. Parole à Marie-Noëlle Roy concernant le rond-point**

Suivi avec la Ville pour la possibilité d'un rond-point pour plus de sécurité. C'est le coût qui bloque le projet. A l'école Sainte-Marie, il y a en a un qui est plus ou moins utilisé. M. Eric mentionne que cela s'est beaucoup amélioré depuis le déplacement du corridor scolaire ainsi que les emplacements des

arrêts d'autobus sur la rue de Gentilly. Marie-Noëlle suggère qu'il pourrait y avoir des lignes afin d'empêcher de stationner avant et après le passage piétonnier.

## **12. Parole au public**

Il n'y a pas de public. Cependant Anne-Julie pose une question concernant le droit d'apporter le iPod pour les congés pédagogiques au service de garde lors des journées maison. Julie Boivin de répondre que c'est permis aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année et mentionne que certaines balises sont à refaire concernant ces règles.

## **13. Levée de l'Assemblée**

Danielle Mayer propose la levée de l'assemblée à 20h55.

Secrétaire : Annie Guenette